

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Andre Argouges - CFA IFAIP - BTS - Production - Métiers de la chimie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Andre Argouges - CFA IFAIP - BTS - Production - Métiers de la chimie - en apprentissage (19648)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée Andre Argouges - CFA IFAIP - BTS - Production - Métiers de la chimie - en apprentissage (19648) | Jury par défaut | Tous les candidats | | | |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats académiques en science | Notes figurant sur les bulletins scolaires du candidats | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Eléments de la fiche avenir concernant la capacité du candidat à s'organiser, à travailler en autonomie, etc | Fiche avenir | Très important |
| Savoir-être | Savoir-être | Appréciations écrites par les enseignants dans les bulletins scolaires du candidat | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Projet professionnel | Lettre de motivation et CV | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités personnelles | Lettre de motivation et CV | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures validées sont examinées une par une, sans recours à un traitement algorithmique. Pour chaque candidature, nous regardons la scolarité antérieure, les notes obtenues mais également les appréciations des enseignants, qui revêtent un caractère particulièrement important pour l'apprentissage. Exemple : un candidat avec de bonnes notes mais des appréciations qui font état d'absences régulières et injustifiées, de nombreux bavardages et d'un comportement peu sérieux dans l'ensemble, sera moins prioritaire qu'un autre candidat avec des notes plus modestes mais une scolarité exemplaire sur le plan du savoir être. La lettre de motivation est lue et particulièrement prise en compte dans le traitement de la candidature. Nous rappelons à toutes fins utiles que nous préférons une lettre de motivation sincère, quitte à ce qu'elle ne respecte pas tous les codes, plutôt qu'une lettre copiée/collée et impersonnelle. Enfin, le CV est étudié : il sera un élément clé pour la recherche à venir d'un contrat d'alternance. Les expériences professionnelles passées du candidat sont un vrai plus. Au final, nous plaçons environ 70 candidatures en recherche de contrat et leur proposons un entretien dans les deux semaines à venir, pour les aider dans leur recherche d'alternance.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de s'investir pleinement dans ce vœu et la recherche d'une alternance. De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour accompagner et aider le candidat à concrétiser son projet et signer un contrat d'alternance le plus vite possible. Chaque semaine, nous envoyons par mail aux candidats un récapitulatif des offres en cours. A partir du mois de Juin, des points téléphoniques sont régulièrement proposés. Nous regrettons chaque année qu'une partie des candidats ne postulent pas à suffisamment d'entreprises et finalement ne parviennent pas à trouver un employeur. Nous rappelons que ces deux années en alternance ne conditionnent pas le domaine dans lequel le candidat pour travailler plus tard.

Signature :

Marie-Françoise LENZI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Andre Argouges - CFA IFAIP